



## Comment être en règle pour quitter le domicile ?

Par **manol**, le **11/02/2008 à 14:10**

Bonjour,  
J'aimerais savoir comment une femme peut-elle quitter le domicile conjugal sans se trouver en tort ?  
Voici quelques précisions :  
Mariés depuis plus de 30 ans, mais ne s'entendent plus depuis des années.  
Il n'y a pas de contrat de mariage.  
Les enfants sont adultes et indépendants.  
La maison est payée.  
L'homme doit avoir une maîtresse depuis des années mais pas de preuves.  
Quelles sont les différentes possibilités de séparation et divorce ?  
Merci d'avance.

Par **Jurigaby**, le **11/02/2008 à 14:22**

Bonjour.  
Ne partez pas avant que l'on vous y autorise judiciairement, c'est la meilleure chose à faire.  
Si il y a urgence, vous pouvez déposer une requête en divorce associé à une demande de mesures urgentes.

Par **manol**, le **11/02/2008 à 15:19**

merci d'avoir répondu si rapidement mais c'est quoi une autorisation judiciaire ?  
c'est attendre que le divorce soit prononcé ? et continuer pendant ce temps à vivre ensemble ?  
non, bien sûr il n'y a pas urgence, cela dure depuis des années, mais cette femme veut en finir avec son mari mais ne veut pas lui en parler clairement, car il n'y a aucune communication entre eux.  
est-ce qu'elle peut se prendre un appartement pour qu'il comprenne ? et faut-il

prévenir la gendarmerie pour que cela ne soit pas pris pour un abandon du domicile conjugal ?  
?nmerci d'avance pour vos réponse.

Par **Jurigaby**, le **11/02/2008 à 16:05**

Bonjour.  
Cela signifie qu'elle doit déposer une requête en divorce devant le juge et lorsqu'ils auront une audience, elle devra demander au juge qu'il le sautorise à vivre séparément.  
Je veux bien qu'elle ne veuille pas lui parler mais quand même, arrive un moment où faudra bien être obligé de se parler. On ne divorce pas juste en faisant des sous entendus.  
Elle ne peut pas partir comme ça et laisser son mari même en ayant déposé une main courante. Sinon quoi, le mari pourra obtenir le divorce aux torts exclusifs de madame.